



GRAND CONSEIL

Postulat - 24_POS_15 - Kilian Duggan et consorts - L'impératif professionnel de la transition écologique

Texte déposé :

Alors que nous sommes à la croisée des chemins de la transition écologique et de la transformation économique, l'urgence d'harmoniser nos ambitions environnementales avec l'évolution professionnelle n'a jamais été aussi critique. La transition vers une économie plus verte promet non seulement un avenir durable, mais nécessite également une réévaluation complète de la dynamique de notre main-d'œuvre. Ce postulat vise à souligner la double voie des transitions écologiques et professionnelles.

Renforcement stratégique des secteurs clés

Le premier axe stratégique se concentre sur les secteurs cruciaux pour la transition écologique, mais qui sont actuellement en proie à des pénuries de main-d'œuvre. En identifiant ces secteurs grâce à une analyse méticuleuse du marché, il serait possible de diriger les ressources éducatives et les programmes de formation pour développer une main-d'œuvre prête à répondre aux exigences d'une économie plus verte.

Facilitation des transitions de carrière transparentes

Le deuxième pilier souligne l'importance de permettre des transitions professionnelles fluides pour les travailleurs des industries confrontées à l'obsolescence ou à la transformation. L'introduction d'une bourse de conversion professionnelle pourrait servir de pivot, offrant un soutien financier et un accès à la formation aux personnes qui cherchent à s'orienter vers des professions tournées vers l'avenir. De telles mesures atténueraient non seulement les impacts socio-économiques des changements industriels, mais assureraient également une offre constante de main-d'œuvre qualifiée aux secteurs émergents.

Au-delà de la formation et de l'aide financière, la stratégie devrait comprendre une série de mesures de soutien conçues pour faciliter le processus de transition. Ceux-ci vont de l'orientation professionnelle et des services de jumelage à l'emploi aux initiatives visant à promouvoir l'entrepreneuriat dans les industries durables. L'objectif est de créer un écosystème propice qui non seulement soutient les transitions individuelles, mais favorise également l'innovation et la création d'emplois dans les secteurs de la transition.

En conclusion, le chemin vers la durabilité est inextricablement lié à notre capacité à adapter et à faire évoluer nos paysages professionnels. Ce postulat demande donc au Conseil d'État:

1. D'effectuer une analyse approfondie du marché du travail afin d'identifier les opportunités et les lacunes dans le contexte de la transition écologique.
2. De décrire et mettre en œuvre des mesures ciblées pour améliorer les capacités sectorielles et faciliter la réorientation professionnelle.
3. D'évaluer l'opportunité de créer une bourse de conversion professionnelle pour soutenir les travailleurs en transition.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alice Genoud (VER)
3. Anna Perret (VER)
4. Aurélien Demaurex (V'L)
5. Cédric Echenard (SOC)
6. Cédric Roten (SOC)
7. Cendrine Cachemaille (SOC)
8. Cloé Pointet (V'L)
9. David Raedler (VER)
10. David Vogel (V'L)
11. Didier Lohri (VER)
12. Eliane Desarzens (SOC)
13. Felix Stürner (VER)
14. Géraldine Dubuis (VER)
15. Graziella Schaller (V'L)
16. Isabelle Freymond (SOC)
17. Jacques-André Haury (V'L)
18. Jerome De Benedictis (V'L)
19. Julien Eggenberger (SOC)
20. Laurent Balsiger (SOC)
21. Nathalie Vez (VER)
22. Rebecca Joly (VER)
23. Sébastien Humbert (V'L)
24. Sébastien Kessler (SOC)
25. Séverine Evéquoze (VER)
26. Théophile Schenker (VER)
27. Valérie Zonca (VER)
28. Yannick Maury (VER)
29. Yolanda Müller Chabloz (VER)